



COMMUNE DE JAUSIERS
AVIS DU MAIRE

DÉPARTEMENT
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

MAIRIE DE
JAUSIERS

PERMIS DE CONSTRUIRE COMPRENANT OU NON DES DEMOLITIONS

DEPOSE EN MAIRIE LE : 23/04/2020

N° DU DOSSIER : PC 004096 20 S0001

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT et A TRANSMETTRE RAPIDEMENT AU SERVICE INSTRUCTEUR

DEMANDEUR	SAS LE SOLEIL DE CHANENC
HABITANT A	
POUR UN PROJET SITUE A	Chanenc 04850 JAUSIERS A 231-232-236-636-235

1 – REPERAGE – ZONAGE - ENVIRONNEMENT

Observations du Maire:

VOISINAGE ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL	Y A-T-IL DES BATIMENTS INDUSTRIELS OU DES ACTIVITES GENERANT DES NUISANCES A PROXIMITE ? <input type="checkbox"/> OUI NATURE (ex: SEVESO, installations classées pour la protection de l'environnement, discothèque, transporteur routier...) : NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT : DISTANCE APPROXIMATIVE DU PROJET : <input type="checkbox"/> NON
VOISINAGE AGRICOLE	Y A-T-IL DES BATIMENTS D'ELEVAGE A MOINS DE 50 METRES DU PROJET ? <input type="checkbox"/> OUI NATURE (ex: exploitation bovine, porcherie, stockage de paille ou de matériel, élevage canin...) EST-ELLE CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT : DISTANCE APPROXIMATIVE DU PROJET : <input checked="" type="checkbox"/> NON
ALEA DE RISQUES NATURELS	AVEZ-VOUS CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DE RISQUES SUR LE TERRAIN (INONDATIONS, EBOULEMENTS...)? <input checked="" type="checkbox"/> OUI NATURE (crues, arrivées d'eaux pluviales, effondrements de falaise...) : <input type="checkbox"/> NON
HISTORIQUE	LE TERRAIN EST-IL ISSU D'UNE PLUS GRANDE PROPRIETE ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NE SAIT PAS SI OUI, NOMBRE DE DETACHEMENTS CONSTATES DEPUIS 10 ANS :

2 – AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

LE TERRAIN CI-DESOUS EST OU SERA DESSERVI DANS LES CONDITIONS SUIVANTES

ÉQUIPEMENTS PUBLICS	DESSERVI / CAPACITE		NON DESSERVI	LONGUEUR EN M	SERA DESSERVI ?		AVANT LE		OUTIL DE FINANCEMENT		NOM DU CONCESSIONNAIRE	PRISE EN CHARGE COMMUNALE	
	Suffisante	Insuffisante			Oui	Non			PVR	PAE		Oui	Non
Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assainissement eaux usées: Réseau public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mode autonome (avis du maire après avis du SPANC s'il existe)													
Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

eaux pluviales												
Electricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(voir avec ERDF conformément à la lettre DDE du 09/02/09) Consulté par la Mairie le												
Voirie publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voirie privée (ou servitude)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Sécurité incendie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 – PARTICIPATIONS D'URBANISME

- ÉQUIPEMENT PUBLIC EXCEPTIONNEL (Articles L. 332-6-1 et L. 332-8 du Code de l'urbanisme)
 - PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX (Articles L. 332-6-2 du Code de l'urbanisme), instituée par délibération du :
 - ÉQUIPEMENT PROPRE (Art. L. 332-8, L. 332-15 du Code de l'urbanisme) *(joindre l'accord du demandeur)*
 - PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (Art. L. 332.9 du Code de l'urbanisme)
- Délibération en date du Montant :
- PARTICIPATION DU CONSTRUCTEUR EN ZAC (Art. L. 311-4 du Code de l'urbanisme)
 - PARTICIPATION PROJET URBAIN PARTENARIAL (Art. L. 332-11-3 du Code de l'urbanisme)

4 – AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

AIRES DE STATIONNEMENT	Nombre suffisant ou non, emplacement...
VOIE DE DESSERTE DU TERRAIN	Les conditions d'accès à la voie publique sont-elles satisfaisantes ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON pourquoi ? Observations autres:
ASPECT EXTERIEUR	Observations éventuelles : Présence d'une canalisation d'eau traversant le terrain réseau eau potable

5 – AVIS DU MAIRE

FAVORABLE <i>(nature des prescriptions s'il y a lieu)</i>	Le 28/10/2022 Le Maire, Jacques FORTOUL  
--	---

AVIS DU MAIRE	
de la commune de JAUSIERS - 04850	
N° de dossier : CU/DF/PC/PA 04.036.20.001	Date de dépôt : 23/04/2020
Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande : 23/04/2020 (uniquement pour PC, PA et DP ; cf. décret n° 2018-617 du 17 juillet 2018)	
Pétitionnaire	SAS le soleil de Chanenc
Adresse du projet	Chanenc - Jausiers
Références cadastrales	A 231. 232. 236. 636. 235

1/ Avis sur le projet dans son environnement	
Situation du projet	<input type="radio"/> Si document d'urbanisme : zonage : <input type="radio"/> Sans document d'urbanisme <input type="radio"/> centre urbain <input type="radio"/> terrain agricole <input type="radio"/> surface boisée <input type="radio"/> autre, préciser
Risques	Connaissance de risques naturels ou technologiques <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Nature : Existence d'un PPR opposable ? <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Nature :
Nuisances	Présence de bâtiments générant des nuisances à proximité (ex :élevage) <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non si oui, nature des nuisances : et distance par rapport au projet :
Divers	<input type="radio"/> présence d'une canalisation d'irrigation sur le terrain <input checked="" type="radio"/> présence d'une canalisation d'eau traversant le terrain réseau eau potable <input type="radio"/> présence d'une canalisation de gaz traversant le terrain <input type="radio"/> présence d'une ligne EDF moyenne ou haute tension <input type="radio"/> terrain issu d'une division

Rappel : « Cet avis est **réputé favorable** s'il n'est pas intervenu dans le délai d'un mois à compter du dépôt à la mairie de la demande de permis ou dans le délai de quinze jours à compter du dépôt à la mairie de la déclaration », conformément à l'article R*423-72 du code de l'urbanisme.

2/ Avis sur les équipements desservant le terrain								
Desservi			Non desservi	Sera desservi		Avant le	Prise en charge par la commune	
	Capacité Suffisante	Capacité Insuffisante	Distance (en mètres)	Oui	Non	Date	Oui	Non
Eau potable			/		/			/
Eaux usées			/		/			/
Eaux pluviales			/		/			/
Électricité			/		/			/
Voirie publique		/						
Voirie privée			/		/			/
Réseau sécurité incendie			/		/			/

3/ Informations sur les TAXES et PARTICIPATIONS	
Participation pour Équipement Propre (L332-15)	<input type="radio"/> Oui, montant : <input checked="" type="radio"/> Non
Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) délibération du montant	PUP <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Participation pour équipements publics exceptionnels (L332-8)	<input type="radio"/> Oui, montant (suivant devis du gestionnaire) : <input type="radio"/> Non
TAXE d'AMENAGEMENT (TA)	Sectorisation : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non si oui, nom de secteur et taux : Taux applicable : Versement pour sous densité : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Détermination du seuil minimum de densité (SMD) : par délibération en date du :

4/ Avis sur le projet	
Observations sur aspect extérieur du projet (toitures façades clôtures, etc.)	
Plantations, aménagement des abords	<i>Une conduite d'eau portable entièrement une servitude à l'Etat n'est pas inscrite sur le projet.</i>
Conditions d'accès	<i>Le Domaine public (chemin) traverse le projet</i>
Prescriptions spéciales (défrichement /ICPE/Natura 2000, etc.)	

AVIS DU MAIRE justifié

<input type="radio"/> FAVORABLE (nature des prescriptions s'il y a lieu)	
<input checked="" type="radio"/> DÉFAVORABLE (motifs)	<p><i>- le chemin doit être déclaré au domaine public et une nouvelle trace doit être précise à l'aient du projet, la réalisation de la voie sera à la charge du porteur de projet</i></p> <p><i>- la délibération valant le projet et la modification du P.U fait l'objet d'un recours de tierce</i></p> <p><i>- le chemin n'est pas délimité d'usage.</i></p>

Date et signature
le 13 Mai 2020

L. GILLY

(Signature)

